Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne de l'abbé Alphonse Angot

Daon - Tome II

Daon, c^{on} de *Bierné* (11 kil.) ; arrond. de *Château-Gontier* (11 kil. S.) ; à 40 kil. de *Laval.*

Anciens noms

Wido, clericus de Daun, 1118 (Cart. de Saint-Aubin). — *Guido de Daona,* 1118 (Cart. du Geneteil). — *Ecclesia Sancti Germani de Daona,* 1136 (Bulle d'Innocent II). — *Ogerius de Daïn,* v. 1150 (Cart. de la Roë, f. 23). — *F. de Daon,* v. 1200 (Hôpit. d'Angers, ch. 4 1). — *O. de Daum,* 1223 (Hôtel-de-Ville d'Angers, B. 156). — *La chastellenie de Daon,* 1406 (Aveu). — *Daon-sur-Maine,* 1582 (A. Joubert, Misères de l'Anjou, p. 309). — *Daon-sur-Mainne,* 1657. — *Prieuré cure de Saint-Germain-de-Daon,* 1783 (Pouillé).

Géographie physique

Géologie. — « Une crête de grès traverse la commune pour se diriger vers Sœurdres et Contigné ; elle est accompagnée de minerai de fer. Au N. de cette bande, on trouve des schistes précambriens ; au S., M. Davy y signale également des schistes de même âge. — Sables et graviers tertiaires et alluvions anciennes. » D.-P. Œ.

Le territoire suit à l'O. tous les circuits de la Mayenne, et même le coude accentué à l'extrémité duquel le château de la Porte nargue le bourg de Ménil, assis sur l'autre rive et comme à ses pieds. Sur cette rive gauche la vallée de la Mayenne, souvent escarpée et boisée, est particulièrement abrupte au-dessous du bourg de Daon. Outre la petite rivière du Béron, les trois ruisseaux des Lutz, de Torcé, des Vallées, sillonnent le territoire de l'E. à l'O., et ouvrent dans la ligne des collines des brèches plus ou moins larges pour joindre la Mayenne, dont le niveau, à cet endroit, est à 25 m., tandis que l'altitude est au bourg de 73 m., et de 80 m. à la limite E. de la commune. — Le sentier escarpé qui descend du bourg à la rivière est nommé *chemin du Tourniquet* en 1769. Le « port et passage de Daon » était un des principaux revenus de la seigneurie, affermé 61 ℔ en 1406. « Mon port et passaige de Daon, déclare Jean Aménart en 1457, que j'ay en la rivière de Maine avec l'emplacement d'iceluy des deux coustés de ladite rivière et la meson en laquelle demeure mon pontonnier, à passer gens à pied, à chevaulx, à charettes, lequel est de présent affermé à XXX livres, soulloit valoir par bon temps et avant les guerres darraines LXX livres. » Le tarif approuvé par le roi en 1774 était de 3 deniers par personne, 1 sol par cheval, 5 sols pour une charrette ; le retour dans la même journée était gratuit. L'aveu de 1769 ajoute qu'il n'y a pas d'autre port où aborder entre Chambellay et Château-Gontier, et que personne n'en peut avoir sauf le seigneur de la Porte, et encore à condition de le tenir féodalement de Daon. Un poste de gabelle, commandé par un capitaine, occupait le passage de Daon. Le bac a été remplacé par un pont de trois arches, adjugé en 1870 pour 106.000 fr. et terminé en 1874. — On mentionne : les grands chemins de Daon à Angers, de Daon à Château-Gontier, 1457 ; de la Madeleine aux Grandes-Places, 1540 ; de Daon à la Tremblaye, XVII^{e} s. La route de Château-Gontier à Angers par le bourg de Daon est indiquée par Cassini. Elle est dite aujourd'hui route nationale de Château-Gontier à Châteauneuf. Cette route et d'autres chemins, dont l'un passant par le pont sur la rive droite rejoint la route nationale (5.500 m.) de Château-Gontier à Angers, relient le bourg à Saint-Michel-de-Feins (6.500 m. N.-E.) ; Sœurdres (5 kil. E.) ; Marigné-sous-Daon (4 kil. S.) ; le bac de Ménil (4 kil. N.) ; Coudray (5 kil. N.) ; Argenton (6.500 m. N.-E.).

Superficie, cadastrée en 1811 par M. Coustillas, 1.793 hect. — « Le fonds est bon, écrit Miroménil (1696), comprenant 1.022 arpents, savoir : 550 en terres labourables, 222 en pâtures, 240 en prés, 20 en bois, 23 en landes, 37 en vignes ; 24 métairies ». En 1769, le pressoir banal était « depuis longtemps abandonné au moyen du peu de vigne qu'il y a dans le pays. »

Population, administrations

Population. — Moyenne des naissances : 23, de 1600 à 1610 ; — 48, de 1700 à 1710 ; — 205 feux en 1688 ; — 217 feux en 1696 ; — 203 feux en 1700 ; — 183 feux en 1715 ; — 796 hab. en 1726 ; — 205 feux en 1732 ; — 244 feux en 1767 ; — 800 communiants en 1780 ; — 786 hab. en l'an VI ; — 891 h. en 1803 ; — 914 hab. en 1821 ; — 924 hab. en 1831 ; — 983 hab. en 1841 ; — 992 en 1851 ; — 1.025 hab. en 1861 ; — 1.054 hab. en 1871 ; — 1.000 hab. en 1881 ; — 929 hab. en 1891 ; — 884 hab. en 1898, dont 514 agglomérés dans le bourg et le reste dispersé en 62 villages, fermes, closeries ou écarts. On comptait 73 fermes en 1843. En dépendent : les châteaux de Bréon, de l'Écoublère, des Places, des Lutz et de la Porte.

Bureau de poste, avec service *télégraphique,* établi en 1892. — *Perception* de Coudray.

Foires et marchés

Dans les aveux de 1457, 1468, 1769, le seigneur mentionne son droit « de place et de cohue ». « J'ai droit, dit-il, de prendre de chacune personne qui estalle denrée en mon bourg de Daon par chacune sepmaine un denier, et au jour de la Magdalene, qu'il y a foyre, deux deniers, et je suis tenu poier aux merciers qui estallent à la foyre quatre denrées de poires. » La place et les halles joignaient « d'un côté à l'église. » — Actuellement petit marché le mardi. — Four à chaux alimenté avec du bois, signalé par M. de Serrières, en 1840, à Fourmusson.

Institutions religieuses (paroisse, église, presbytère, etc.)

Paroisse, anciennement du diocèse d'Angers, de l'archidiaconé d'Outre-Maine, du doyenné d'Écuillé ; — de l'élection, du ressort judiciaire et du grenier à sel de Château-Gontier ; — du district de Château-Gontier, en 1790, et chef-lieu de canton pour : Daon, Argenton, Bierné, Châtelain, Coudray et Saint-Michel-de-Feins ; — réunie au diocèse du Mans par le Concordat, érigée en succursale par décret du 5 nivôse an XIII, de l'archiprêtré de Château-Gontier et du doyenné de Saint-Denis-d' Anjou.

Église paroissiale dédiée à saint Germain, « belle, solide, bâtie sur le roc », lit-on dans une note du XVII^{e} s. de la topographie angevine à la bibliothèque d'Angers. Elle est loin d'être classée aujourd'hui parmi les belles églises, mais pourtant le chœur en forme d'abside, accompagné de deux petites absidioles, n'est pas sans cachet. Il est vrai que cette disposition ne s'aperçoit que du dehors, car intérieurement les absidioles ont été closes pour servir de sacristies bien insuffisantes. Les chapelles formant transept ont été agrandies, puisque l'une d'elles fut faite avec ses deux arcades du 28 avril au 24 mai 1778. Les autels mentionnés anciennement sont ceux de Saint-Pierre, Sainte-Anne, Saint-Sébastien (1618), N.-D. et Sainte-Claire. La nef n'offre rien d'intéressant ; une grande fenêtre ogivale ouverte dans le pignon ouest ne semble pas de l'époque primitive. Cette église doit disparaître ; espérons qu'on ne la fera pas tomber sans relever les particularités intéressantes de la construction dans la partie orientale, soit les tombeaux ou les fondations primitives que le sol peut recéler. Le tabernacle fut acheté à Paris en 1752 pour 370 ℔ ; un encensoir d'argent coûtant 27 ℔ fut donné en 1774 par M. Le Royer, procureur, et un ostensoir du prix de 372 ℔, l'année suivante, par M^{lle} Bruneau. Le 3 mai 1771, on bénit trois cloches pesant 800, 547 et 524 livres. L'église fut incendiée, le 17 janvier 1795, par les Chouans. Les paroissiens dépensèrent plus de 12.000 francs pour la restaurer avant 1810. Le Pouillé de 1783 ne cite qu'une seule chapellenie, dite de la

Sainte-Croix, à la présentation du curé et du procureur de fabrique, mais il en existait d'autres : celle fondée le 10 novembre 1562 par Robert Doublard, prêtre ; celle du *Saint-Nom de Jésus* ; — la chapelle aux *Moreaux,* d'une messe tous les vendredis à l'autel de N.-D., fondée le 13 janvier 1613 par Geoffroy Moreau, curé de Saint-Martin-du-Bois. — Les « frères et sœurs de la *confrérie* de N.-D., desservie en l'église de Saint-Germain de Daon, » sont cités en 1457.

Prieuré-cure, à la présentation de l'abbé de la Roë. Les terres du Domaine dans le bourg et de la Métairie, qui faisaient partie du temporel, furent vendues nat[t], le 13 février 1791 : la première, 13.600 ℔, et la seconde, 27.000 ℔.

Prieurs-curés : *Anger,* témoin d'un accord entre les religieux de la Roë et les Templiers, 1154-1160. Ce fut lui probablement qui fut abbé de la Roë, 1170-1184. — Michel *Bordier* transigé avec le seigneur de Daon au sujet d'une rente de 18 ℔ qu'il avait sur le port, 1460. — Edmond de *Sellier* rend aveu au Port-Joulain, 1499. — Jacques *Cheminard,* frère et vicaire de Lezin C., grand doyen du chapitre du Mans, 1502-1508. — *Le Royer,* 1600. — Joseph de *Salles,* de la famille des seigneurs de l'Écoublère, 1605, doyen de Saint-Martin d'Angers, 1636. — Pierre de *Marcassus,* 1649, inhumé dans le chœur de l'église, 1678. — Nicolas de *Marcassus,* neveu du précédent, 1678, 1689. — E. *Dumesnil,* 1689, 1695. — Germain *Hunault de la Chevallerie,* 1696, inhumé le 23 octobre 1710. — C. P. *Laneau,* « prêtre desservant, » 1711. — Louis *Chailland,* prieur de Cossé-le-Vivien, 1712, 1745, vivait encore en 1750. — François *Blouin,* 1746, 1771. — Jean-Baptiste *Jaunay,* 1771, 1785. Louis Fouqueret, de Château-Gontier, vicaire de Daon, 1773, était aussi en 1785, chanoine de Saint-Michel de Laval. Déporté en Angleterre pour refus de serment, il rentra en France au mois de septembre 1797, fut jeté en prison à son arrivée et de nouveau exilé en Angleterre, où il ne tarda pas à mourir. — Louis *Martinet,* (V. ce nom), député aux états généraux, 1785. Son dernier acte est du 10 mars 1790. Marin-François-Jean Faguier, vicaire, refusa tout serment et partagea l'exil de son curé. Il mourut curé de Saint-Jean-sur-Erve, 1848. Pierre Casseroux, prêtre habitué, fut également déporté à Jersey pour refus de serment, et nommé à son retour, vicaire de Daon, sa paroisse natale, où il mourut en 1815. L'intrus fut Joseph-Pierre Segretain, chapelain assermenté de Saint-Étienne d'Origné, élu le 24 juillet 1791. Le 21 avril 1794, il déclare au directoire de Château-Gontier que le mauvais état de sa santé l'a empêché de venir plus tôt renoncer à ses fonctions et livrer ses lettres de prêtrise. Segretain, devenu conseiller municipal de Château-Gontier, se rétracta en 1803. — Louis *Rousseau,* né à Daon en 1764, se cacha pendant la Terreur et exerça un véritable apostolat dans toute la contrée. Le volumineux registre qu'il a laissé, contient, du 12 février 1795 au 8 février 1798, un nombre considérable d'actes de baptême et de mariage concernant quinze paroisses, parmi lesquelles Daon, Coudray, Château-Gontier, Saint-Aignan, Saint-Fort, Argenton, Ménil. M. Rousseau fut nommé, à la fin de 1803, curé de Daon, et mourut le 17 février 1822. — *Jarry,* 1822-1828. — *Poisson,* 1828-1832 ; fut éloigné de la paroisse comme soupçonné d'avoir pris part au mouvement insurrectionnel de 1832. — *Mahier,* 1832-1835. — François-René *Mahé,* 1835-1854. — *Foucault,* 1855-1868. — Froger, 1868-1878. — André *Quiercelin,* 1878.

Le *presbytère,* construction du XVII[e] siècle, avec jardins en vallon sur la Mayenne, servit de mairie pendant la Révolution et fut en partie incendié par les Chouans le 28 nivôse an III.

Le petit *cimetière* environnait l'église, et le grand était situé au midi du bourg sur la route actuelle de Châteauneuf. Une chapelle, dédiée à sainte Madeleine, y fut bâtie en 1788 et servit de lieu de sépulture pour les curés. Pendant la quinzaine pascale, les communiants y font une station. En 1838, la municipalité demanda au préfet la conservation de ce cimetière, bien que l'épidémie de 1836 ait commencé ses ravages dans les maisons voisines.

Le *prieuré de la Madeleine,* contigu au grand cimetière, fut fondé et donné à la Roë en même temps que la cure.

Sa chapelle, complètement délabrée, fut interdite vers 1699, et le service des deux messes par semaine qui s'y célébraient transféré dans la chapelle de la Tremblaye (V. ce nom) par ordonnance de l'évêque d'Angers du 30 septembre 1702. Les deux messes se disaient dans l'église paroissiale en 1769. Le temporel, composé de la closerie de la Madeleine avec maison pour le prieur et de diverses rentes, était d'un revenu annuel de 300 ℔, au XVIII[e] s.

Prieurs : Simon *Le Paneur* reçoit une rente de 4 setiers de blé sur la Forterie, 1383. — Pierre *Godeau,* 1460. — Jean *Leroyer,* 1500. — Mathurin *Le Gentilhomme,* vers 1556. — Guillaume *Le Gentilhomme,* † 1580, 1582. — René *Gaultier,* en procès avec le seigneur de la Forterie, 1584, 1587. — Jean *Chevalier,* chanoine de Saint-Pierre d'Angers. — François *Déan,* 1616, inhumé dans la chapelle de la Madeleine, 1639. — Alexandre *Déan,* 1644, 1649. — Charles *Denyau,* 1682. — Hilarion *Dabin,* 1769.

Écoles

Écoles. — La mère de l'abbé Bernier montrait à lire aux petites filles avant la Révolution. — L'abbé Jauniau avait au moins quelques élèves, dont le plus célèbre fut l'abbé Bernier. — Actuellement école laïque de garçons transférée en 1874 dans un nouveau local, acquis pour 15.000 fr. École des filles laïcisée en 1899. La fondation faite en faveur des sœurs d'Évron en 1823 et sanctionnée par ordonnance royale du 11 août 1824, est remplacée par une école libre annexée à la salle d'asile luxueusement fondée par M[me] Joubert, en 1893.

Institutions charitables et hospitalières

Bureau de charité ayant en 1894 un budget de 2.693 fr.

Hôpital, fondé en 1899 par M[me] Joubert, qui, sous le nom de sœur *Louise-André,* s'y est consacrée elle-même au soin des malades avec le concours de ses compagnes de la communauté d'Évron.

Féodalité

Féodalité. — Daon est qualifié châtellenie avec droit de sceaux et de mesure, « dont je me patronne à moi-mesme », dit le seigneur dans son aveu, 1406. Bréon-Subert était dès le même temps le principal manoir et domaine, mais il y avait aussi « hébergement, courtil et verger en la ville de Daon. » La seigneurie de Denezé en avait été distraite en parage longtemps avant 1457. Marigné y était annexé avant 1614. L'hommage se rendait au duc d'Anjou, auquel il était dû « un bouzon enpené de pleumes de aigle lié de fil d'or. »

Seigneurs : Guy de Daon, prieur du Geneteil, religieux de Saint-Nicolas d'Angers, vers 1120, est originaire de Daon, plutôt qu'il n'appartient à la famille de chevalerie du même nom. — Niel de Daon, *Nigellus de Daona,* avec sa femme et ses enfants, confirme à la Boissière les dons faits par sa mère, 1141. — Foulques de D. est témoin d'une charte de Guillaume des Roches en faveur de l'hôpital Saint-Jean, d'Angers, 1199-1208. — Olivier de D. règle à Daon, dans la maison de Vénitie, sa mère, un différend avec l'abbé de la Roë Fromont, en 1216. — Guy, seigneur de Daon, chevalier, renouvelle l'accord précédent, 1231. — Amitie, dame de Chambellay et de Daon (?), donne à la chapelle de Marigné la terre de Saucoigné, 1259. — Foulques de D., chevalier, confirme aux religieux de Chaloché, une rente en froment sur Sarrigné, 1264 ; il est cité parmi les bienfaiteurs de l'hôpital de Château-Gontier (V. *infra* Bouchard de Daon). D'après le mss. 12.450 de la Bibl. nat., fds. lat., Foulques de D. avait un écu losangé. — Pierre Sauvaing rend aveu de Daon, 1406. — Jean Aménart, seigneur de Chemazé, fait hommage au duc d'Anjou, 1457. Les armes de cette famille portent cinq bandes ou cotices. — Jacques Aménart, 1468. — Mathurin de Montalais, du chef de Renée de Goulaines, sa femme, 1526, 1533. — Robert de M., † le 24

août 1556, dont la veuve, Françoise de Puy-du-Fou, épousa Jean de Leaumont, sieur de Puygaillard. — François de M., seigneur de Chambellay, Daon, Marigné, 1578 ; assassiné à Beaufort le 16 octobre 1585 ; Jacqueline du Bueil, sa veuve, vit en 1620. Le sceau des contrats de Daon est à cette époque (1581) chargé de trois chevrons. — Mathurin de M., seigneur de Chambellay, Daon, Fromentières, 1623, mari d'Anne Levoyer, 1631. — Pierre de M., 1636 ; il est autorisé à tenir à Daon les assises de Daon, Marigné, Cherré, Chanteussé, 1639-1643. Il avait épousé Renée Le Clerc de Sautré. — Louis Le Clerc, seigneur des Aunais, y demeurant, paroisse de Challain, mari de Charlotte Tretton, par acquisition pour 52.000 ℔ sur Françoise de Montalais, veuve de Jean du Bueil, et sur Anne-Constance de Montalais, 1667. — Émery Le Clerc, mari de Françoise Artaud, † 1715. — Pierre Le Clerc, abbé des Aunais, dont héritent Auguste-Louis-Pierre Le Clerc, 1739, 1740 ; et Madeleine Le Clerc, femme de Pierre du Laurent. — Jean-Charles du Laurent, seigneur de la Tremblaie, 1769. — Jean-Baptiste du Laurent, représenté à l'assemblée de la noblesse d'Angers, 1789.

Notes historiques

Notes historiques. – Noms de localités anciennes : Marigné, Chaigné, Torcé, Sens, Fourmusson, Bréon, Mortreux, les Leux ou Lutz, Villeneuve, l'Écoublère, Chantelou, les Apprix, Moquesouris. — L'église est confirmée à la Roë en 1136, et le prieuré de la Madeleine en 1184. — Guillaume de Chivré cède aux religieux la dîme des terres de ses bourgeois de Daon, 1221 ; et Raoul, abbé de la Boissière, leur vend tout ce qu'il possédait dans la paroisse, sauf 20 sols sur le moulin de Coupesac. 1250. — Daon était au pouvoir des Ligueurs en 1591, mais le samedi 11 mai, le prince de Conti vint avec son armée et deux pièces de canon qu'on avait fait remonter d'Angers en bateau et prit les petits forts de Daon, des Vaux (Ménil), de Mortreux (Daon), « par composition, nonobstant l'empêchement de M. du Boisdauphin, qui estoit de l'autre costé de la rivière de Daon » (Mémoires de Louvet). — Épidémie, hiver de 1639-1640 : 59 décès en octobre, 35 en novembre, 31 en décembre, 5 en janvier. — Épizootie, 1747. — Mai 1789, une bande de cinquante personnes va piller le moulin du Port-Joulain, puis peu après, le 27 mai, un attroupement de 300 hommes ou femmes arrête dans le bourg un chargement de blé destiné à la ville de Château-Gontier. — Épidémie de janvier à mars 1791. — Les élections municipales du 21 novembre 1791, annulées parce que les électeurs avaient refusé de prêter le serment civique, se font le 27 sous la surveillance d'une brigade de gendarmerie. — Quatre habitants de Daon qui avaient suivi les Vendéens sont fusillés à Angers sur la place du Ralliement, le 13 novembre 1793. — Coquereau tint la campagne jusqu'à sa mort et occupa plusieurs fois le bourg. Le 17 janvier 1795, après avoir dispersé un détachement qui se rendait à Cherré, il fit mettre le feu à l'église, qui servait de caserne ; malgré la résistance de Pierre Joly, dit Petit-Prince. Les patriotes se réfugièrent à Château-Gontier ; le maire y était encore à la fin d'août 1795. — Le département demande pour Daon, le 6 décembre 1797, une brigade de gendarmerie, la commune ayant été particulièrement en proie aux horreurs de la Chouannerie et contenant un grand nombre d'individus qu'il fallait surveiller.

Maires

Maires : Noël *David,* 1791. — Joseph-Juste *Jolly,* 1792. — Jacques *Jouin,* 1793. — René *Royer,* 1795, 1798. — Jean *Allaire,* 28 pluviôse-14 prairial an VIII. — *Jubin,* « ex-prêtre, précédemment commissaire du directoire près l'administration municipale ; talents médiocres ; très négligé dans sa correspondance », an VIII, an XI. — *Olivier,* an XI, 1807, — *Piron,* 1807, 1822. — *Souvestre,* 1822-1824. — *Goubault,* 1824-1830. — *Piron,* 1834-1840. — *Chéhère,* 1840, 1851. — Louis *Coustard de Souvré,* 1851-1876. — *Martinet,* 1876-1895. — Baron de *Landevoisin,* 1895.

Sources et Bibliographie

Reg. par. depuis 1596. — A. Joubert, *Daon* et *Les misères de l'Anjou,* p. 310. — Arch. nat., F/1C, II, Mayenne, 1 ; P. 337/1, 337/2, 357, 773/94 ; JJ. 228, f. 66. — Bib. d'Angers, *Topog. Grille.* — Arch. de la M., B. 298, 660, 2.272, 2.391, 2.669, 2.820, 2.837, 2.866, 2.886 ; C. 182 ; L. 239. Cart. de la Roë, ch. 5. et f. 23. Chart. de la Roë, vol. 42, f. 25 ; vol. 53. — Arch. de la Vienne, H/3. 143, 145, — Ménage, *Hist. de Sablé,* p. 369. — Cart. du Ronceray et de Saint-Jean-Baptiste d'Angers.

Localités

— Pour les localités, v. les art. : *Bréon-Subert, l'Écoublère, Fourmusson, Mortreux, la Porte, la Tremblaie.*